



RELEVE DE CONCLUSIONS
RENCONTRE AVEC MME MANUELLA LEYNAUD, DIRECTRICE GENERALE
ADJOINTE AU CONSEIL REGIONAL EN CHARGE DE L'EDUCATION

Rappel du contexte : cette rencontre fait suite à la réunion à laquelle notre syndicat A&I n'a pas été convié le jeudi 23 septembre. Notre secrétaire académique a fait part de son mécontentement, par mail, à Mme LEYNAUD. Aussi, il nous a été proposé la date du 20 octobre pour une nouvelle rencontre.

Ont participé à cette rencontre :

* Gaëtan EPERONNIER, Secrétaire Académique ;

* Jacky LEGROS, Annick SITALAPRESAD : membres du Bureau académique

Le secrétaire académique a réitéré son mécontentement suite à ce rendez-vous manqué du 23 septembre 2021. Mme LEYNAUD s'est excusée et nous a fait part de la situation actuelle : pas de directeur de l'Education d'où cette erreur administrative. Elle nous a assuré qu'il n'y avait aucune volonté manifeste des services de l'éducation d'écartier le syndicat A & I.

Mme LEYNAUD est informée de notre démarche de rencontrer Mme Céline SITOUZE, vice-présidente en charge de l'éducation. Notre syndicat a été reçu depuis le début de l'année scolaire par les différences instances, Rectorat et Université.

Ont été abordés les points suivants :

Gestion des Ressources humaines, difficultés rencontrées à la rentrée :

- le non renouvellement de certains contrats : la Région a suivi les avis des EPLE pour certains contrats - la nouvelle gouvernance souhaite donner une priorité à des recrutements selon les compétences et tenir compte des remarques de la chambre régionale des comptes. Les contrats ont été renouvelé jusqu'au 19 décembre 2021 avec une possibilité de prise de poste à la rentrée de janvier 2022. **A retenir : 55 millions d'Euros sont consacrés chaque année à la masse salariale par la Région.**



- le gel du mouvement : période de transition
- échanges sur les promotions : une incompréhension réside lorsque les candidats classés en dernière position par l'EPLE sont promus.
- audit en cours sur les missions des ATTEE : existence d'un référentiel qui recense la situation de chaque établissement or il existe des écarts entre les dotations et la situation de l'EPLE d'où le recours à un cabinet d'audit - Questionnaire adressé à tous les personnels - 6 lycées identifiés pour participer à l'audit - A l'issue de cet audit un nouveau référentiel sera élaboré.

La disparition de la spécialisation, les contraintes médicales et l'absentéisme ont été évoqués.

- Les autorisations spéciales d'absence (ASA) : déficit de communication entre la DRH de la Région et l'EPLE.

Marché informatique :

La modification de la procédure de la DGE : acquisition des matériels informatiques en maîtrise d'ouvrage de la Région qui bénéficie de crédits européens (FEDER). Le marché a dû être modifié :

- * analyse des offres en cours
- * livraison des matériels prévue pour le 1er trimestre 2022

Maintenance :

Existence de nombreuses malfaçons à l'issue des travaux de réhabilitation : réparations effectuées sur le budget de fonctionnement de l'établissement.

Confirmation que les travaux de réhabilitation prévus sont toujours d'actualité.

Mme LEYNAUD nous informe de la poursuite du travail des groupes de travail technique auxquels seront associés les animateurs de bassin, les représentants des syndicats des chefs d'établissement et adjoints-gestionnaires.